

Organe du CERCLE PÉGASE

SOCIÉTÉ ROYALE — FONDÉE EN 1906
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Affilié à la FÉDÉRATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : René Caby, rue des Amaryllis, 4, Bruxelles 8
Tél. : 25 78 46

Présidence : R. DE BOCK.

Tél. : 21 16 27.

COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1472.12

Cercle Pégase, Bruxelles. — Cotation : 75 F

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

Assemblée mensuelle du lundi 6 janvier 1969, à 20 h précises

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le **LUNDI 6 JANVIER 1969**, à **20 h précises** : « Au Helder », 10, rue du Luxembourg, Bruxelles 4, avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du 2 décembre 1968 ;
2. Présentation et admission des nouveaux membres ;
3. Voyage d'hiver en Ardennes, le 12 janvier 1969 (inscriptions et paiements : 135 F) ;
4. Excursion à Hèze, le 12 janvier 1969 (inscriptions) ;
5. Voyage en Fagnes, le 16 février 1969 ;
6. Kermesse aux moules, le 2 mars 1969 ;
7. Perceptions des cotisations ;
8. Elections ;
9. Concours photographique ;
10. *Rétrospective 1968* : présentation de diapositives prises par les membres au cours de l'année 1968.

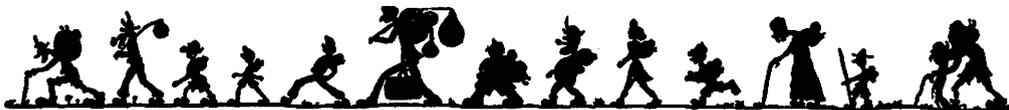
Le Comité se réunira au Local le jeudi 9 janvier 1969, à 20 h 30'.

Réunion des pilotes au Local le jeudi 30 janvier 1969, à 20 h 30'.



Excursions cyclistes du mois de janvier 1969

JANVIER 1969. — Réunion chaque dimanche à l'entrée du Bois de La Cambre à 9 h. Départ à 9 h 15'.
Itinéraire et pilote à désigner sur place.



Excursions pédestres du mois de janvier 1969

DIMANCHE 5 JANVIER 1969. — « *De Veltem à Stockel* ». — Réunion à 9 h 30', Gare du Midi. Départ à 9 h 43', Gare Centrale à 9 h 53', Gare du Nord à 9 h 57', Schaerbeek à 10 h 01' pour Veltem, arrivée à 10 h 24', Bertembos, Eikenbos, Réservoir, Vrebos (P.-N. *Café Dorswerken*); Moorselbos, Champ de courses de Wesembeek, Stockel, (Place Dieumont), Terminus tram 39. 19 km. Pilote : M. R. De Saulnier.

DIMANCHE 12 JANVIER 1969. — « *Voyage d'hiver en Ardennes* ». — « A ». — Réunion à 7 h 15', Gare du Quartier Léopold. Départ à 7 h 39', pour Lesterny (changer à Jemelle), arrivée à 9 h, La Masblette, Masbourg, Haut Bin, Mormont, Palgeon, Bois Machy, Ruisseau de Hinson, Haut Corot, Ferme Bel Air, Grupont (P.-N.); La Lomme, Au Cheval Dot, Bois de Dessus, Ruisseau des Révoz, Tienne des Potis, Tellin. 20 km.

Retour en train, arrivée à Bruxelles, Quartier Léopold à 21 h 01'.

Pilote : M. R. Porta.

N. B. — Le coût du voyage est fixé à 135 F. Toutes dernières inscriptions à la réunion du lundi 6 janvier 1969.

« B ». — « *La Forêt de Soignes* ». — Réunion à 9 h 45', Place Wiener à Boitsfort, (terminus tram 32, autobus 42 et 95). Départ à 10 h, Etang du Moulin, Chemin des Deux Montagnes, Drève du Comte, Etang de la Patte d'Oie, Chapelle St Cornille, Drève Haeken-Staeken, Groendendal (P.-N. au buffet de la gare); Hazendaal, Verkensgat, Fond des Ours, Vallons des Chênes et du Caudaelpout, Blankedelle, Diependelle, Boitsfort. 16 km.

Pilote : M. J. Bernaerts.

DIMANCHE 19 JANVIER 1969. — Réunion à 9 h 15', Gare du Quartier Léopold. Départ à 9 h 40' pour Archennes, arrivée à 10 h 33', Gottechain, Bois de Linsmeau et de Beusart, Cocron, Hèze (P.-N.); Bois de Glabais, Bas Bonles, Fontenelle, Bois de Bercuit, Bois du Tour, Bruyère Saint Job, Basse Wavre, Wavre. 22 km. Retour en train.

Pilote : M. A. Reynaerts.

DIMANCHE 26 JANVIER 1969. — « A ». — Réunion à 9 h 30', Place Rouppe. Départ à 9 h 45' en autobus pour Pepingen, arrivée à 10 h 38', Schamelbeek, Den Hoek, Elingen, Berchem-St-Laurent, Gaesbeek (P.-N. *Chez Bertha*); Opbeck, Rattendael, La Roue. 16 km.

Pilote : M. R. Dethier.

« B ». — « *Par monts et par vaux en Hainaut* ». — Réunion à 8 h, Gare Centrale. Départ à 8 h 28' pour Ath, arrivée à 9 h 11', Marais de Mainvault, Mont Mainvault (point de vue 120 m), Oeudeghien (P.-N.); Hurtebise, Haut Breue (point de vue 130 m), Goron, Hameau Moustache, Bois de Renimont, Plaine du Breuil, Ligne. 24 km. Retour en train.

Pilote : M. J. Steiger.

DIMANCHE 2 FEVRIER 1969. — Réunion à 9 h 15', Gare Centrale. Départ à 9 h 46', Gare du Nord à 9 h 53', pour Louvain, autobus à 10 h 40' pour Meerdaal dépôt, arrivée à 10 h 58', Forêt de Meerdaal, (l'Assemblée), Gasthuisbos, Hooldweg, Nethensebaan, Nethen, Chapelle Robert, Florival (P.-N.); Lange Heide, Ottenbourg, Rodebos, Huldenberg. 20 km. Retour en bus.

Pilote : M. R. Jacobs.

ECHOS

RETROSPECTIVE. — Il est rappelé aux membres désireux de présenter des diapositives lors de la séance de janvier que celles-ci doivent comporter des personnages.

COTISATIONS. — N'oubliez pas de payer votre cotisation. Le trésorier vous attend lors des séances de janvier et février. Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à l'une de ces séances, versez le montant demandé au C.C.P. n° 1472.12 du « Cercle Pégase », Bruxelles.

Merci d'avance.

Concours photographique

CLASSEMENT DE NOVEMBRE 1968

« Vox Populi ».

1. M. SORTIA	13 points.
2. M. J. Steiger	12 «
3. M ^{lre} L. Jaumain	11 «
4. M. A. L'Hoiest	10 «
5. M. R. De Saulnier	9 «
5. M ^{lre} Gryffon	9 «
5. M. Gallet	9 «
8. M ^{lre} M. Jaumain	6 «
8. M. Van Weyenberg	6 «
10. M. J. Driesens	4 «
11. M ^{re} S. De Bock	3 «
12. M ^{lre} Speder	2 «
13. M ^{lre} Ingels	1 «

« Jury ».

1. M. SORTIA	3 points.
2. M. Gallet	2 «
3. M ^{lre} Gryffon	1 «

CLASSEMENT DE DECEMBRE 1968

« Vox Populi ».

1. M. GALLET	13 points.
2. M. Van Weyenberg	12 «
3. M ^{lre} Speder	11 «
4. M ^{lre} Gryffon	10 «
5. M ^{re} S. De Bock	9 «
6. M. Sortia	8 «
7. M. J. Steiger	7 «
8. M. J. Driesens	6 «
9. M. A. L'Hoiest	5 «
9. M ^{lre} M. Jaumain	5 «
11. M. R. De Saulnier	3 «
11. M ^{lre} Ingels	3 «
13. M ^{lre} L. Jaumain	1 «

« Jury ».

1. M. GALLET	3 points.
2. M ^{re} S. De Bock	2 «
3. M ^{lre} Speder	1 «

Concours photographique 1969

Le règlement du concours pour 1969 sera identique à celui de l'année 1968. Il s'étendra sur douze mois et comportera six sujets libres et six sujets imposés. Ceux-ci se répartiront de la manière suivante :

Février : *Les Fermes.*

Avril : *Moyen d'éclairage.*

Juin : *Photo prise au flash.*

Août : *Reflets.*

Octobre : *Les arbres.*

Décembre : *Photo insolite.*

CLASSEMENT GENERAL FINAL

« Vox Populi ».

1. MM. GALLET et SORTIA	64 points.
2. M ^{lre} M. Jaumain et M. J. Steiger	62 «
3. M. R. De Saulnier	56 «
4. M. J. Driesens	52 «
5. M. A. L'Hoiest	50 «
6. M ^{lre} Speder	49 «
7. M ^{re} S. De Bock et M ^{lre} L. Jaumain	48 «
8. M ^{lre} Gryffon	45 «
9. M ^{lre} Ingels	30 «

Etc. . .

« Jury ».

1. M. SORTIA	11 points.
2. M. Gallet	8 «
3. M ^{re} S. De Bock	5 «

Etc. . .



Bal annuel

Comme les années précédentes notre bal a connu son succès habituel ; la vente des billets de tombola s'est faite à une allure record ; heureusement que nos membres se sont montrés généreux, cela permettra à notre trésorier de passer des nuits tranquilles.

La Direction des fêtes remercie vivement tous ceux qui ont contribué à ce résultat et recommande aux membres de donner leur préférence, lors de leurs achats de fin d'année, aux firmes ci-dessous :

Assurances La Royale Belge, S.A., rue Royale, 74, Bruxelles 1.

Coiffure Anny Hendrickx, rue Bara, 10, Bruxelles 7.

Maison A. Delestray-Wittebols, Crèmerie, Volaille, rue Brogniez, 96, Bruxelles 7.

Droguerie-Parfumerie, Lekeux, M., chaussée de Boondael, 325, Bruxelles 5.

Elisabeth Arden, produits de beauté.

Fourcroy Auguste, Vins et Spiritueux et le fameux Bokma.

Holt les merveilleux produits entretien autos.

Jubilé, tabacs et toujours fameux cigares et cigarillos.

Pontiac, Tic-Tac heure toujours exacte.

Liebig, et ses produits de première qualité.

Magex, le magasin le mieux fourni en ce qui concerne votre ménage.

Martini-Rossi, les apéritifs mondialement réputés.

Maison J. Michiels, photo-ciné, avenue de Stalingrad, 46, Bruxelles 1.

Office National Suisse de Tourisme, rue Royale, 75, Bruxelles 1.

Pharmacie Weckering, place Bara, 2, Bruxelles 7.

La Prévoyance Sociale, Assurances, rue Royale, 151-153, Bruxelles 1.

Publi-Star, S. A., Cadeaux publicitaires, avenue d'Auderghem, 57b, Bruxelles 4.

Montres Richard, S. A., rue au Beurre, 23, Bruxelles 1.

Sabena, et son fameux slogan « avec Sabena vous y seriez déjà ».

Etablissements L. Sanders, S. A., rue Henri Wafemaerts, 47-51, Bruxelles 6.

Soubry, et ses fameuses pâtes alimentaires.

Oréal, produits de beauté.

Monsieur Frans Temmerman, Coiffeur pour hommes, et votre coiffeur, rue Berckmans, 29, Ganshoren, Bruxelles 8.

Monsieur Vasteels, T., Droguerie du Midi, avenue Clémenceau, 2, Bruxelles 7.

A l'Ancien St. Josse, M. et M^{me} A. Volkaert, rue des Moissons, 61, Bruxelles 3. Café, Buffet froid de pre-

mier ordre (ancien membre du Cercle).

Les Tabacs-Cigarettes Welta, rue du Vivier, 82-90, Bruxelles 4.

La Direction des fêtes vous fixe rendez-vous l'année prochaine elle vous demande de continuer votre effort, de récolter des lots que vous pouvez apporter lors de nos séances mensuelles, même à partir de ce mois de janvier 1969, de faire de la publicité pour votre vieux, mais malgré tout jeune Cercle, et d'y amener vos amis.

Encore MERCI A TOUS et à l'année prochaine.

J. D.



Les sentiers de grande randonnée en France

Malgré la vogue automobile qui régit le tourisme d'aujourd'hui, il reste une minorité de touristes préférant la marche ; favorisant cette orientation, le Comité Français des sentiers de grande randonnée a tracé, avec l'aide et la compétence de nombreuses bonnes volontés, un réseau d'itinéraires qui raviront les amateurs.

Le succès incontestable de ces réalisations parsemant le territoire de la France, pays dont la variété touristique est infinie, atteste de la vitalité de la randonnée et de la ferveur toujours soutenue de ses adeptes. Rappelons que le sentier de grande randonnée (G. R.) est « une »
 » artère réservée au piédestre, dégagée du réseau de tous
 » les sentiers existants. Il se déroule sur de longs par-
 » cours permettant d'explorer une région ou de réunir
 » entre elles des contrées intéressantes au point de vue
 » touristique.

» Son long développement exige une signalisation
 » standardisée, claire et facile à suivre. Elle consiste en
 » marques à la peinture blanches et rouges superposées
 » et en jalons carrés rouges à lettres blanches ».

(A suivre).

Pour tous renseignements, s'adresser pour la Belgique : C.N.B.S.G.R., boîte postale 10 à Liège 1.